



**MINISTÈRE  
DE LA TRANSITION  
ÉCOLOGIQUE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# **RESTITUTION DES AVANCÉES DU GROUPE DE TRAVAIL SUR L'ÉVOLUTION DE L'OUTIL ACB-DCE**



**MINISTÈRE  
DE LA TRANSITION  
ÉCOLOGIQUE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## **Plan de la présentation**

- I. Introduction : contexte et objectifs du GT D4E**
- II. Le D4E : contenu actuel**
- III. Le D4E : utilisation**
- IV. Etat d'avancement du GT**
- V. Suite**

## I. Introduction

Contexte :

- DCE : atteindre le bon état écologique et chimique des masses d'eau continentales et côtières d'ici 2015
- Travail en continu pour les EM, organisé en cycles de 6 ans (2010-2015, 2016-2021, 2022-2027)
- Actuellement 2<sup>ème</sup> cycle + préparation 3<sup>ème</sup> cycle

## I. Introduction

Contexte :

- Peu de progression de l'état des eaux en apparence depuis le 1<sup>er</sup> cycle :

Année	ME superficielles		ME souterraines	
	BE ou TBE écologique	BE chimique	BE quantitatif	BE chimique
2009	41%	43%	89%	59%
2015	44%	63%	89%	69%
2019	43%	45%	88%	71%

⇒ Nombre important de demandes de dérogations de délai pour le 2<sup>nd</sup> cycle et d'objectif moins strict (OMS) pour le 3<sup>ème</sup> cycle

## I. Introduction

### Demandes de dérogation (articles 4.4 à 4.7 de la DCE)

- Plusieurs motifs dont *coûts disproportionnés*, à apprécier :
    1. relativement à la capacité de financement des acteurs (*pour la dérogation de délai uniquement*)
    2. en les comparant aux bénéfices d'atteinte du bon état.
- ⇒ Pas de définition précise ou d'indication sur les critères opérationnels à utiliser pour les caractériser

## I. Introduction

### Historique du D4E

- Pour le 1<sup>er</sup> cycle « La France, via le ministère de l'Environnement, a adopté [...] une posture « pro-ACB » » (Feuillette et al, 2015)
- CGDD propose en 2007 aux bassins pour préparer le 1<sup>er</sup> cycle :
  - méthode d'ACB à réaliser à l'échelle de la masse d'eau
  - outil « D4E » pour industrialiser les ACB
- Outil actualisé en 2014 pour préparer le 2<sup>nd</sup> cycle et le 3<sup>ème</sup> cycle => **révision nécessaire**

## I. Introduction


Travail de révision dans le cadre d'un GT pour 2021-2022

- Composition riche
- Obj général : faciliter le recours à l'analyse économique dans la mise en œuvre de la DCE
- Obj spécifiques :
  - mobiliser de l'expertise pour améliorer le D4E
  - faciliter l'appropriation de l'outil amélioré
- Délai : fin 2022

## II. Le D4E : contenu et utilisation actuels

### A. Présentation de l'outil D4E

- Le D4E, tableur Excel:
  - 4 onglets actifs
    - *Accueil*
    - *Type de bénéfices*
    - *Types de coûts*
    - *Synthèse*
  - 1 onglet caché *Template Bénéfices*



Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie

Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie (MEDDE)  
 Commissariat Général au Développement Durable (CGDD)  
 Service de l'Économie, de l'Évaluation et de l'Intégration du Développement Durable (SEIIDD)  
 Sous-direction de l'Économie des Ressources Naturelles et des Risques (ERNR)

Mise en oeuvre de la Directive Cadre sur l'Eau (DCE)

**Version du 1<sup>er</sup> avril 2014**

Ce fichier est destiné à la réalisation d'analyses coûts-bénéfices d'amélioration de l'état des eaux, qui s'inscrivent dans le processus de la mise en oeuvre de la Directive Cadre sur l'Eau (DCE).

Cet outil informatique consiste en une mise en forme pratique des préconisations de la publication de la collection **Références** du CGDD d'avril 2014 « Evaluer les bénéfices issus d'un changement d'état des eaux (actualisation en vue du 2<sup>ème</sup> cycle DCE) ».

Il fait suite à un premier outil mis en place en 2007 à l'occasion du premier cycle DCE.

Dans sa version actuelle, l'outil permet :

- L'estimation des bénéfices par le recours à des valeurs-guides. Il s'agit de l'approche intermédiaire entre l'approche qualitative la plus grossière et l'approche par une étude in situ. Les chiffres doivent être davantage analysés comme des curseurs d'alerte que comme des valeurs intangibles.
- Le calcul des sommes de coûts et bénéfices actualisés, sur la base du taux d'actualisation proposé par le Commissariat Général à la Stratégie et à la Prospective en 2013 (2,5 % pour le court et moyen terme) et sur la base d'un horizon temporel de 30 ans défini au niveau national par des groupes d'experts en charge de l'application de la DCE. Ces deux paramètres (taux d'actualisation et horizon temporel) sont toutefois modulables au sein de cet outil afin notamment de pouvoir réaliser des analyses de sensibilité.

Les valeurs obtenues ne sont en aucun cas à considérer comme les résultats indiscutables procédant d'une méthodologie élaborée par le MEDDE. Elles s'intègrent en effet dans une démarche d'évaluation progressive. L'objectif est bien d'obtenir de premières évaluations rapides, et d'identifier les bénéfices qui ne peuvent pas être monétarisés rapidement.

Il convient d'ajouter que les coûts qui peuvent être intégrés dans le fichier ne se limitent pas nécessairement à des coûts d'actions. Ils peuvent également être des coûts

Effectuer une nouvelle étude

Evaluation des bénéfices : Sélectionner les types de bénéfices et les évaluer


Evaluation des coûts : Définir les coûts des actions et leur montant

Synthèse : Résultat de l'analyse coûts - bénéfices

Ce fichier est susceptible de contenir quelques petites erreurs. Nous vous serions gré de nous contacter (jeremy.deviaux@developpement-durable.gouv.fr) si jamais vous en détectez une, ou pour toute demande de renseignement.

Accueil
Types de bénéfices
Types de coûts
Synthèse
+

09/07/2021



Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie

Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie (MEDDE)  
 Commissariat Général au Développement Durable (CGDD)  
 Service de l'Économie, de l'Évaluation et de l'Intégration du Développement Durable (SEIIDD)  
 Sous-direction de l'Économie des Ressources Naturelles et des Risques (ERNR)

Mise en oeuvre de la Directive Cadre sur l'Eau (DCE)

**Version du 1<sup>er</sup> avril 2014**

Ce fichier est destiné à la réalisation d'analyses coûts-bénéfices d'amélioration de l'état des eaux, qui s'inscrivent dans le processus de la mise en oeuvre de la Directive Cadre sur l'Eau (DCE).

Cet outil informatique consiste en une mise en forme pratique des préconisations de la publication de la collection **Références** du CGDD d'avril 2014 « Evaluer les bénéfices issus d'un changement d'état des eaux (actualisation en vue du 2<sup>ème</sup> cycle DCE) ».

Il fait suite à un premier outil mis en place en 2007 à l'occasion du premier cycle DCE.

Dans sa version actuelle, l'outil permet :

- L'estimation des bénéfices par le recours à des valeurs-guides. Il s'agit de l'approche intermédiaire entre l'approche qualitative la plus grossière et l'approche par une étude in situ. Les chiffres doivent être davantage analysés comme des curseurs d'alerte que comme des valeurs intangibles.
- Le calcul des sommes de coûts et bénéfices actualisés, sur la base du taux d'actualisation proposé par le Commissariat Général à la Stratégie et à la Prospective en 2013 (2,5 % pour le court et moyen terme) et sur la base d'un horizon temporel de 30 ans défini au niveau national par des groupes d'experts en charge de l'application de la DCE. Ces deux paramètres (taux d'actualisation et horizon temporel) sont toutefois modulables au sein de cet outil afin notamment de pouvoir réaliser des analyses de sensibilité.

Les valeurs obtenues ne sont en aucun cas à considérer comme les résultats indiscutables procédant d'une méthodologie élaborée par le MEDDE. Elles s'intègrent en effet dans une démarche d'évaluation progressive. L'objectif est bien d'obtenir de premières évaluations rapides, et d'identifier les bénéfices qui ne peuvent pas être monétarisés rapidement.

Il convient d'ajouter que les coûts qui peuvent être intégrés dans le fichier ne se limitent pas nécessairement à des coûts d'actions. Ils peuvent également être des coûts

Effectuer une nouvelle étude

Evaluation des bénéfices : Sélectionner les types de bénéfices et les évaluer

Evaluation des coûts : Définir les coûts des actions et leur montant

Synthèse : Résultat de l'analyse coûts - bénéfices

Ce fichier est susceptible de contenir quelques petites erreurs. Nous vous serions gré de nous contacter (jeremy.deviaux@developpement-durable.gouv.fr) si jamais vous en détectez une, ou pour toute demande de renseignement.

Accueil
Types de bénéfices
Types de coûts
Synthèse
+

09/07/2021



Milieu : plan d'eau

Veillez sélectionner les types de bénéfices relatifs à un plan d'eau que vous souhaitez prendre en compte :

- Moindres coûts de traitement dû à l'eutrophisation pour l'Alimentation en Eau Potable (AEP)
- Moindres coûts de traitement des nitrates pour l'Alimentation en Eau Potable (AEP)
- Moindres coûts de traitement des pesticides pour l'Alimentation en Eau Potable (AEP)
- Moindres coûts de traitement pour les industries
- Augmentation annuelle de la valeur ajoutée
- Bénéfices non marchands des pêcheurs récréatifs actuels
- Bénéfices non marchands des véliplanchistes actuels
- Bénéfices non marchands des baigneurs actuels
- Bénéfices non marchands des promeneurs actuels (et observation de la nature)
- Valeur patrimoniale
- Bénéfices non marchands des usagers récréatifs supplémentaires
- Valorisation des écosystèmes

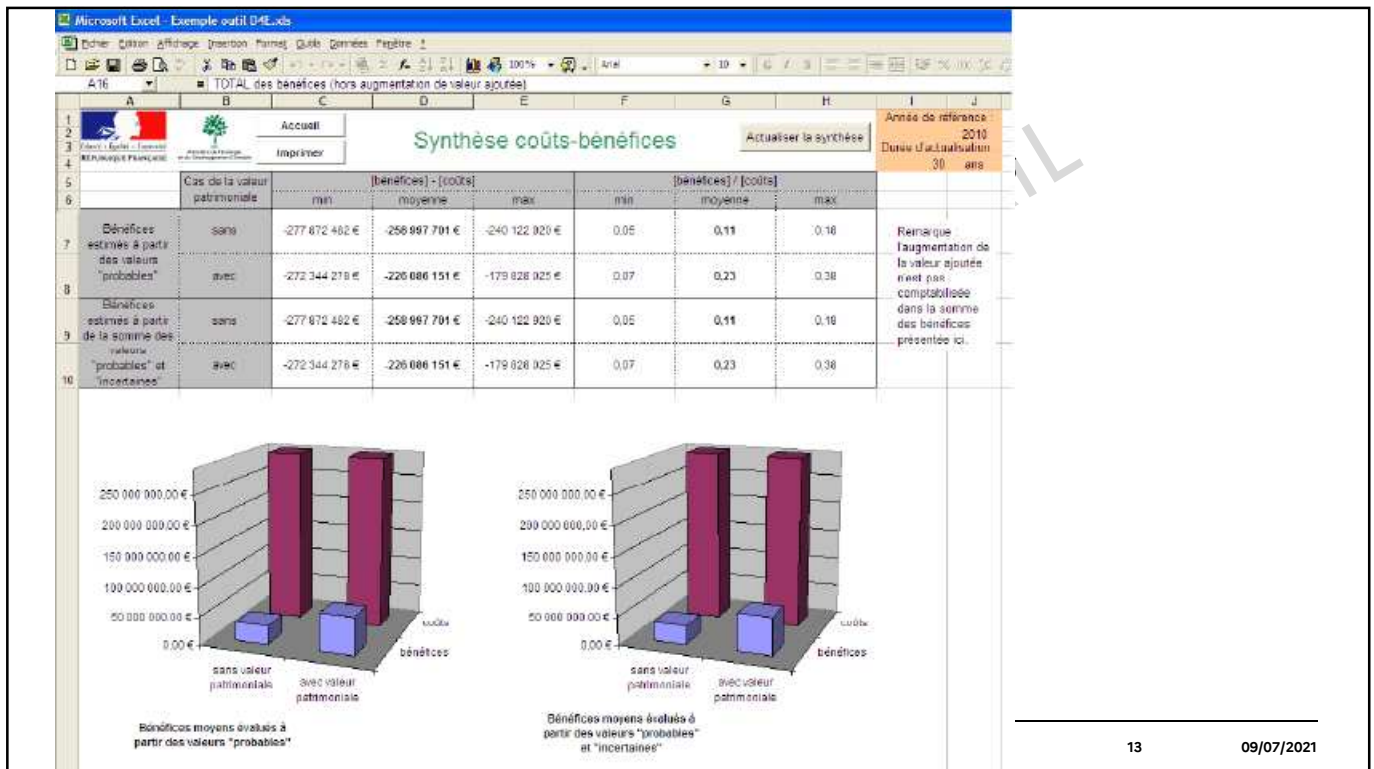
Remarque : Si un usage récréatif ne figure pas dans les tableaux de valeurs-guides, vous pouvez toujours en rajouter un après, avec le bouton "Ajouter un type de bénéfice (en €/an)".

Sélectionner les bénéfices cochés
Annuler

Accueil
Types de bénéfices
Types de coûts
Synthèse
+

10 09/07/2021



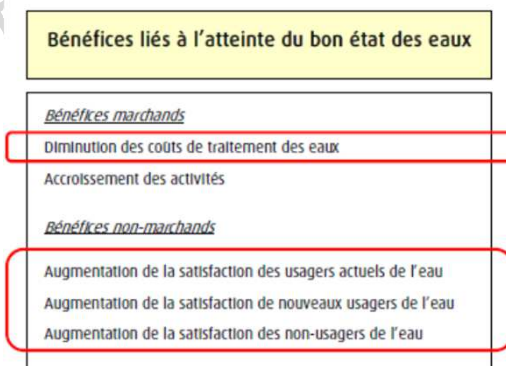


## II. Le D4E : contenu actuel

### B. Types de bénéfices considérés

- Le D4E, tableur Excel:
  - 4 onglets actifs
    - Accueil
    - Type de bénéfices
    - Types de coûts
    - Synthèse
  - 1 onglet caché *Template Bénéfices*

Figure 3 - Bénéfices retenus dans la conduite des ACB





## II. Le D4E : contenu actuel

### B. Types de bénéfices considérés

- Bénéfices identifiés par les recherches bibliographiques de 2007 et 2013
  - Bénéfices marchands liés à l'amélioration de l'état
    - ↘ des coûts de traitement de l'eau (eutrophisation, nitrates, pesticides)
    - ↗ des activités économiques (↗ fréquentation sites récréatifs = ↗ activité, ↗ emplois)
  - Aucune valeur de référence proposée (effets de substitution ou de transfert au niveau national <- contraintes budgétaires de la population)

## II. Le D4E : contenu actuel

### B. Types de bénéfices considérés

- Bénéfices identifiés par les recherches bibliographiques de 2007 et 2013
    - Bénéfices non marchands liés à l'amélioration de l'état
- CAP moyens observés par enquête d'évaluation contingente principalement
- ↗ satisfaction des usagers actuels
  - ↗ satisfaction des nouveaux usagers
- } Usages promenade, baignade, pêche, sports nautiques
- ↗ satisfaction des non-usagers => Valeur patrimoniale (Intérêt des habitants pour l'amélioration du patrimoine naturel)



### III. Le D4E : utilisation

Justification dérogations par les AE 2ème cycle DCE (Feuillette et al, 2015)

- 710 ACB à l'échelle de ME ou de groupes de ME
- Référence commune au guide méthodologique et utilisation D4E mais méthode déclinée différemment
- **ACB comme outil de justification ex-post de choix déjà validés**
- **Incertitudes : biais évaluation contingente, transfert des bénéfices, valorisation de certains bénéfices, identification assiette population**

### IV. Etat d'avancement du GT

#### A. Voies d'amélioration validées

- Dépasser le cadre paradoxal d'utilisation du D4E
    - ACB pour revenir questionner l'objectif de bon état donné initialement par la DCE ?
    - ACB et D4E pour justifier de coûts disproportionnés ?
- => faible diversité de bénéfices pris en compte, risque de minimiser les bénéfices pour justifier de coûts disproportionnés*

## IV. Etat d'avancement du Gt

### A. Voies d'amélioration validées

- Evolution des valeurs tutélaires pour tenir compte de l'inflation
- Bénéfices référencés : actualisation des valeurs avec références + récentes
- Evolution de l'ergonomie

## IV. Etat d'avancement du GT

### A. Voies d'amélioration validées

- Permettre la prise en compte de bénéfices marchands des créations et accroissements d'activités
  - ⇒ *raisonner par usage et proximité géographique pour tenir compte des effets de transfert et de substitution ?*

## IV. Etat d'avancement du GT

### A. Voies d'amélioration validées

- Nouveaux bénéfices à couvrir
  - ↗ ou préservation de la valeur des **services écosystémiques rendus par les ZH** :
    - régulation (stockage carbone, soutien d'étiage, écrêtement crues, recharge aquifères, purification eau)
    - production (agriculture, conchyliculture, pisciculture, sylviculture)
    - culture (chasse, pêche amateur, valeur éducative et scientifique, valeur esthétique et récréative, maintien biodiversité)

Pb : les références disponibles ne représentent pas une variation de valeur permise par l'atteinte du bon état

## IV. Etat d'avancement du GT

### A. Voies d'amélioration validées par le GT

- Nouveaux bénéfices à couvrir
  - ↘ **des coûts liés à la santé**
  - **amélioration de la qualité des sols**
  - **absence de contentieux communautaire ?**

Pb : absence d'indicateurs physiques ou de méthodes d'évaluation robustes pour les appréhender

- Inclure les autres bénéfices liés à la protection ?

## IV. Etat d'avancement du GT

### A. Voies d'amélioration validées

- Nouveaux bénéfices à couvrir
  - ↗ ou préservation de la valeur des [services rendus par les récifs coralliens et écosystèmes associés](#) (mangroves et herbiers) :

Pb :

- références disponibles ne représentent pas une  $\Delta$  de valeur permise par l'atteinte du bon état
- références disponibles représentent des Valeurs Economiques Totales (VET) additionnant des valeurs d'usage et de non-usage estimées avec des méthodes différentes

## IV. Etat d'avancement du GT

### A. Voies d'amélioration validées

- Mise en cohérence de la caractérisation des bénéfices avec le nouveau cadre conceptuel de l'EFESE ([Evaluation FR des écosystèmes et services écosystémiques](#))
  - **valeurs utilitaires** (biens et services écosystémiques), avantages individuels ou collectifs explicites,
  - **valeurs patrimoniales** (valeur identitaire, esthétique, de legs, etc.)
  - **valeurs écologiques**, volonté de préserver la fonctionnalité d'ensemble des écosystèmes et leur résilience.

## IV. Etat d'avancement du GT

### A. Voies d'amélioration validées

- Faciliter et fiabiliser le transfert des valeurs de référence dans des contextes différents (méthode initiale estimation, calcul assiette, éléments de contexte de la masse d'eau)
- Méthodologie ACB : taux d'actualisation, durée, caractérisation des scénarios (initial et amélioration du bon état)

## IV. Etat d'avancement du GT

### B. Recensement des études en cours

- Fiche de collecte-type
- Liste d'une vingtaine d'études, beaucoup de contraintes :
  - Référence des  $\Delta$  de valeurs imputables à un  $\Delta$  d'état (amélioration de l'état écologique et chimique d'une ME)
  - bénéfiques marchands =  $\Delta$  variation de VA dégagée par l'activité économique marchande et non pas  $\Delta$  variation de CA

## IV. Etat d'avancement du GT

### B. Recensement des études en cours

- Bénéfices non marchands =  $\Delta$  de bien-être des usagers, valorisé :
  1. évaluation contingente ou expérience des choix pour estimation d'un CAP pour une amélioration de l'état des eaux

⇒ s'applique aux usagers nouveaux ou usagers existants

## IV. Etat d'avancement du GT

### B. Recensement des études en cours

- Bénéfices non marchands =  $\Delta$  de bien-être des usagers, valorisé :
  2. méthode des coûts de déplacement pour estimation d'une valeur d'accès (ou surplus total) à l'usage récréatif permis par l'amélioration de l'état.

⇒ s'applique qu'aux nouveaux usagers

## V. Suite

- En cours : constitution d'une base de données de fiches de bénéfices (implication active des membres)
- Septembre 2021 (2nd GT) : revue de l'inventaire, délimitation périmètre bénéfices
- A partir de la base de données, définition des critères pour caractériser les contextes d'application des valeurs
- Tri anciennes valeurs, puis, sur celles à conserver, travail sur les études initiales pour renseigner les nouveaux critères
- Discussions ergonomie
- Discussions élargissement du D4E

**Merci pour votre attention**